

**Rapport de l'Association des arpenteurs-géomètres de la Nouvelle-Écosse
À l'intention de l'Assemblée générale annuelle CCAG
2 octobre 2006**

L'Association des arpenteurs-géomètres de la Nouvelle-Écosse a tenu sa dernière assemblée du Conseil le 8 septembre 2006. La prochaine réunion est prévue au cours du mois de novembre 2006.

Tel que mentionné dans le rapport présenté l'année dernière, l'Association des arpenteurs-géomètres de la Nouvelle-Écosse poursuit toujours l'élaboration de son nouveau plan stratégique et cet initiative ne cesse de progresser.

Notre programme de formation continue obligatoire est maintenant âgé de trois ans et soulignons qu'il a permis aux membres de participer activement à la formation continue et aux diverses initiatives de l'Association. L'Association doit maintenant examiner les mesures à prendre à l'égard de la non-conformité de certains membres.

À la fin de l'année 2007, la Province de la Nouvelle-Écosse adoptera le réseau canadien de haute précision comme système de référence de coordonnées ou le système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Suivant ce nouveau cadre de référence, la Nouvelle-Écosse utilisera deux projections, soit l'UTM Zone 20 pour la représentation sur carte à une échelle de 1:10000 ou moindre et une projection MTM, 3 degrés, pour la représentation sur carte à plus grande échelle et pour l'arpentage cadastral. L'Association des arpenteurs-géomètres de la Nouvelle-Écosse œuvre conjointement avec la Province de la Nouvelle-Écosse afin de mettre en application un système qui profitera à toutes les personnes impliquées.

Comme vous le savez, la Nouvelle-Écosse a récemment implanté un nouveau système d'enregistrement foncier. L'Association des arpenteurs-géomètres de la Nouvelle-Écosse a toutefois quelques réticences à l'égard des répercussions qu'un tel système pourrait avoir sur le régime foncier provincial. L'Association s'est joint au gouvernement afin d'aborder ces enjeux dans le but de protéger les citoyens et la profession.

L'Association des arpenteurs-géomètres de la Nouvelle-Écosse a nommé Gerry Bourbonniere, NSLS, afin de représenter la Nouvelle-Écosse au sein du comité directeur du téléapprentissage du CCAG. De plus, comme mon mandat d'administrateur et représentant de la Nouvelle-Écosse au sein du CCAG prendra fin en décembre 2006, l'Association a nommé Jim Gunn, NSLS, comme mon successeur et son mandat débutera dès le mois de janvier 2007.

Ray Pottier, NSLS
Administrateur et représentant de la Nouvelle-Écosse au sein du CCAG